

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI**

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-SEPTIÈME (487<sup>e</sup>) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 23 AVRIL 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

**RÉSOLUTION CAD-11919**

**Nomination de Mme Marie-Pier Fournier à la Commission des études, de la recherche et de la création**

- ATTENDU** l'article 3.1 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** le Règlement relatif à l'organisation institutionnelle et la régie interne;
- ATTENDU** l'article 3.4 de la Politique relative aux organismes statutaires et la régie interne;
- ATTENDU** le rapport du vice-recteur aux partenariats et secrétaire général relatif au processus de désignation d'un membre étudiant à la Commission des études, de la recherche et de la création;

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Mme Christyne Fortin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** nommer Mme Marie-Pier Fournier membre de la Commission des études, de la recherche et de la création à titre d'étudiante aux cycles supérieurs, pour un mandat de deux (2) ans débutant le 24 avril 2019 et se terminant le 23 avril 2021, et ce, en remplacement de Mme Salimata Koné.

La secrétaire de réunion,



---

Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 24 avril 2019